Accusé de réception Ministère de l'Intérieur

073-200068997-20251106-2025_11_0 **Extrait du registre des délibérations**

Accusé certifié exécutoire

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

2.2

Jeudi 6 novembre 2025

riysère Réception par le préfet : 10/11/2025
Publication : 10/11/2025

UNE AGGLO

à votre service

Albertville, Allondar, Beaufert, Bonvillord, Cétar

La Béthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Mo

Albertville, Allonduz, Bezufort, Borvillord, Césacches, Cevins, Ciéry, Cohennoz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-lière, Grégy-sur-lière, Grignon, Noutebuse kes Solsies La Béthle, La Glettaz, Marthod, Mercury, Montalileus, Manthian, Nettre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Atillères, Pallud, Flanchetine, Queige, Ragnais, Solite-Hélène-sur-lière Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-lière, Saint-Vitat, Thénésol, Tournan, Tours-en-Savoie, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villand-sur-Dana

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 30 octobre 2025, s'est réuni le Jeudi 6 novembre 2025 à 18h00, en séance publique à la Salle des fêtes de Notre Dame des Millières, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice: 73 / Quorum: 37

Nombre de délégués présents :

46 délégués présents dont 1 suppléant jusqu'à la délibération n°19

47 délégués présents dont 1 suppléant à partir de la délibération n°25

Nombre de membres représentés :

12 délégués représentés jusqu'à la délibération n°24

11 délégués représentés à partir de la délibération n°25

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER (jusqu'à la délibération n°24)
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Lysiane	CHATEL
ALBERTVILLE	Morgan	CHEVASSU
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Jean-François	DURAND
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO (à partir de la délibération n°20)
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Claudie	LEGER
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO
ALBERTVILLE	Philippe	PERRIER
ALBERTVILLE	Dominique	RUAZ
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND
ALLONDAZ	Frédérique	DUC
BATHIE (LA)	Jean-Pierre	ANDRE
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
BONVILLARD	Julien	BENARD (à partir de la délibération n°25)
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
CREST-VOLAND	Christophe	RAMBAUD
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FRONTENEX	Alain	REGAUDIAT
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS

GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN
GRIGNON	Lina	BLANC
GRIGNON	François	RIEU
HAUTELUCE	Bernard	BRAGHINI
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Alain	zoccolo
MONTAILLEUR	Jean-Claude	SIBUET BECQUET
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
ROGNAIX	Patrice	BURDET
SAINT PAUL SUR ISERE	Robin	DEVRIEUX-PONT
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
TOURNON	Sandrine	BERTHET
UGINE	Michel	CHEVALLIER
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ

Délégué suppléant présent :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
MONTHION	Jean-Marc	SOULLIE

Délégués représentés :

Frédéric BURNIER FRAMBORET	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD
Davy COUREAU	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Pascale MASOERO
Bérénice LACOMBE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre JARRE
Karine MARTINATO	INIBERIALIE	Ayant donné pouvoir à Michel BATAILLER (jusqu'à la délibération n°24)
Sabrina BARBERO	LA BATHIE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre ANDRE
Gisèle MOLLIET	BEAUFORT SUR DORON	Ayant donné pouvoir à Christian FRISON ROCHE
Philippe BRANCHE	CEVINS	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre FAZZARI
Claude DURAY	FRONTENEX	Ayant donné pouvoir à Alain REGAUDIAT

Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Christian RAUCAZ
Mustapha HADDOU	UGINE	Ayant donné pouvoir à Simon OUVRIER BUFFET
Nathalie MONVIGNIER MONNET	UGINE	Ayant donné pouvoir à Françoise VIGUET CARRIN
IEmmanuel HUGUFT	VILLARD SUR DORON	Ayant donné pouvoir à André VAIRETTO

Simon OUVRIER BUFFET est le Secrétaire de séance.

Délibération n° 44



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 6 novembre 2025

Albertville, Allondaz, Berufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Clery, Cohennaz, Crest-Valand, Esserts-Blay, Flumet, Frantenes, Gilly-sur-lyère, Grégy-sur-lyère, Grignan, Houtelanz Les Socia-La Bátnie, La Giettaz, Marthod, Metrory, Montalilau, Monthian, Notre-Dame-de Bellécenniee, Notre-Dame-de-Millèrer, Schaffeld, Planterine, Quenge, Rapade, Saint-Paul-Servine, Saint-Paul-Servine,

Objet : Commande Publique – Marché « Collecte des conteneurs d'apport volontaire de déchets sur le territoire Arlysère » - Délégation à M. le Président

Rapporteur : M. le Président

La présente consultation porte sur les prestations de collecte des conteneurs des Points d'Apport Volontaire (PAV) des déchets recyclables et des ordures ménagères disposés sur le territoire Arlysère, ceux qui seront implantés sur le territoire durant la durée du marché, ainsi que le transport des déchets collectés vers le site de transfert de chaque flux.

La présente consultation est passée selon la procédure en appel d'offres ouvert conformément aux articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la Commande Publique.

La procédure de mise en concurrence a été transmise pour publication le 15 octobre 2025 sur le profil acheteur de la collectivité (www.marches-publics.info), dans le Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (25-114753), au JOUE (683391-2025) et sur le site d'Arlysère. La date limite de remise des offres est fixée au 17 novembre 2025.

Le marché sera signé sous la forme d'un accord-cadre à émission de bons de commande avec maximum en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la Commande Publique. L'exécution se fera au fur et à mesure de l'émission de bons de commande sans négociation, ni remise en concurrence.

Les prestations sont réparties en 4 lots :

- Lot 1: Flux « Déchets d'emballages ménagers et papiers » dit « Multi matériaux » du secteur plaine
- Lot 2 : Flux « Verre » des secteurs plaine et Beaufortain
- Lot 3 : Flux « Verre » du secteur Val d'Arly
- Lot 4 : Flux « Ordures ménagères résiduelles » dit « OMR » du secteur plaine

Le marché est prévu à compter du 1^{er} janvier 2026 pour une période initiale de 1 an, reconductible 3 fois 1 année. Le montant maximum annuel est de 1 363 000 € HT pour l'ensemble des lots.

La Commission d'Appel d'Offres se réunira pour attribuer le marché aux entreprises les mieux disantes.

Afin de permettre la notification de ce marché dans les meilleurs délais, il est proposé de donner délégation au Président, ou à défaut son représentant, pour procéder à la signature de ce marché avec les entreprises les mieux disantes.

Il sera rendu compte de la décision prise dans ce cadre lors d'une prochaine réunion du Conseil Communautaire.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- donne délégation à M. le Président, ou à défaut son représentant, pour signer le marché public « Collecte des conteneurs d'apport volontaire de déchets sur le territoire Arlysère » avec les entreprises les mieux disantes retenues par la CAO ;
- autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tout acte afférent à ce dossier.

Le secrétaire de séance Simon OUVRIER-BUFFET

Extrait certifié conforme et exécutoire Le Président

Franck LOMBARD

